



LETTRE D'INFORMATION (MAI 2006)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE (HÉDOUVILLE 25 FÉVRIER 2006)

L'assemblée générale s'est tenue à Hédouville où nous avons été chaleureusement accueillis par son maire, Jean-Claude Courmont-Lepape, et son épouse dans une salle de l'école rurale aimablement mise à notre disposition. Il ne restait pas une place disponible dans la salle où l'on comptait plus de 70 personnes.

Le président Gérard Claudel était des nôtres.

Le quorum étant largement atteint avec 66 adhérents présents et 40 pouvoirs valables, l'assemblée pouvait se dérouler normalement.

Suivant la tradition, après l'exposé du **rapport moral 2005 de Micheline Lanoote, secrétaire générale et du rapport financier de Nicole Guedra, trésorière**, suivi des interventions du public, la seconde partie de la soirée était consacrée à une conférence de **Patrick F. Joy "Les sources miraculeuses. La fontaine Saint Robert"** richement illustrée de documents originaux et la projection du **"Sausseron vu du ciel"** superbe promenade aérienne de 50 minutes filmée par le même Patrick Joy. Le président Gérard Claudel, fidèle à la SVS, a fait le point sur le projet de bouclage de la francilienne dont un des tracés envisagé couperait le Vexin au nord de Cergy.

RAPPORT MORAL 2005 (Micheline LANOOTE)

Il est devenu maintenant traditionnel de nous réunir en Assemblée générale en début d'année afin de vous informer des activités de l'année écoulée et des projets. Le début d'année clarifie la gestion des adhésions en particulier celle des adhésions jumelées avec les *Amis du Vexin*.

Comme vous le savez, le suivi quotidien relève du bureau piloté par le président, en permanence sur la brèche, assisté par Nicole Guédra, chargée de la comptabilité, et par Françoise Gardair et moi-même, qui assurons la relève du courrier et le secrétariat.

Le Conseil d'administration qui se réunit à intervalles réguliers intervient dans le choix des options et des décisions qui seront approuvées ou infirmées par votre vote. Les initiatives des membres du conseil apportent une vitalité indéniable à la marche de l'Association.

Des changements sont intervenus dans sa composition. Nous avons eu le regret d'enregistrer les démissions de Véronique Lennuyeux qui a quitté définitivement la région pour des raisons professionnelles, d'Anne-Marie Moulin dont la fidélité à l'Association remonte à sa création. Elle doit partager son temps entre Valmondois et la Sarthe mais demeure cependant membre actif de la SVS, tout comme Bernard de Gaulle qui demeure adhérent et très présent dans nos manifestations, mais dont l'organisation actuelle de sa vie était devenue incompatible avec cette fonction.

Nous avons par contre la satisfaction de pouvoir proposer à votre approbation l'élection de deux nouveaux administrateurs : Claire Houbert, Auvernoise très active, créatrice et présidente d'*Auvers, lieu de mémoire*, et Bernard Oberlin, entré dans le milieu associatif en entreprenant de sauver un monument historique sérieusement en péril, l'église de Parnes. Cet engagement l'a conduit aux Amis du Vexin et à la SVS. Son expérience de l'informatique a été très précieuse dans la création d'un site Internet spécifique à l'association que nous vous invitons à fréquenter régulièrement et à alimenter. C'est grâce à son dévouement que vous avez en main le bulletin qu'il est allé chercher ce matin chez l'imprimeur à Conches en Ouche.

Nous vous exposerons successivement :

- nos activités traditionnelles
- nos relations avec les pouvoirs publics
- nos contacts avec les autres associations
- nos projets pour 2006.

ACTIVITES TRADITIONNELLES

L'année 2005 s'est ouverte avec l'Assemblée générale au foyer rural de Nesles-la-Vallée Philippe Guérault, maire du village nous a accueillis, adhérents et personnalités civiles et associatives : maires des villages voisins, notre député Philippe Houillon.

64 adhérents représentant 70 personnes étaient présents et comme nous disposions de 73 pouvoirs, le quorum étant largement atteint, l'assemblée a pu se dérouler normalement.

Après le rapport moral et le rapport financier approuvés à l'unanimité, une conférence-débat sur les « Energies renouvelables : mythes et réalités » a été animée par Michel Hénique.

Nous avons étreigné le vidéo projecteur de l'association pour présenter les documents très didactiques réalisés par l'auteur. La comparaison entre les besoins énergétiques d'une exploitation agricole en 1930 et en 2004 était particulièrement démonstrative. L'énergie déployée pour les tracteurs, les engrais, le transport. les produits phytosanitaires, la transformation, est à présent de 630 litres de fioul par hectare, soit au total 477000kWh. C'est à dire 67 fois plus qu'en 1930! L'inquiétude est de mise face à cette agriculture moderne qui dévore autant d'énergie, alors que les réserves pétrolières de la planète n'excèdent pas un demi-siècle. Michel Hénique préconise l'utilisation d'huile de colza. Un hectare de colza peut produire suffisamment d'huile (équivalent du gasoil), pour rouler en voiture 20000 Kms, et produire simultanément 2470 kilos de tourteau de colza, de quoi nourrir 10 vaches durant 83 jours ou brûler ces tourteaux, en économisant encore 1000 litres de fioul...Une discussion animée devait suivre l'exposé de Michel Hénique.

A l'occasion des questions/débats plusieurs sujets furent abordés :

L'acceptation par la commission des sites à l'occasion d'un vote ric-rac, d'un haras en zone inscrite à Haravilliers, dont nous contestons l'architecture et surtout le site d'implantation.

La suppression à Valmondois des barrières empêchant la circulation automobile sur l'ancienne voie ferrée. Elles ont été remplacées depuis.

La réhabilitation du moulin de la Naze qui a perdu avec ses mécaniques ses caractères fonctionnels. Il aurait été plus instructif et moins onéreux de conserver l'énergie de la roue plutôt qu'une turbine !

Des inquiétudes sur le resurgissement du projet d'une A 104 coupant le Vexin (liaison francilienne Cergy-Pontoise-Orgeval) dont nous allons reparler tout-à-l'heure car il est de nouveau d'actualité.

Le buffet à l'issue de la réunion permet des échanges détendus et souvent fructueux.

Réalisation et diffusion du Bulletin 22/23, de 52 pages dont 31 en quadrichromie. En grande partie consacrée à « La ruralité », il a été très apprécié.

La Lettre d'information de Mai 2005, nous a donné l'occasion d'annoncer le colloque « N'abîmons pas le Vexin ».

Acquisition d'un ordinateur portable performant, dont le couplage avec le vidéo-projecteur a révolutionné nos moyens de communication et transformé le traitement de nos dossiers et de nos archives photographiques.

LA XXIII EME RENCONTRE DU SAUSSERON À VALLANGOUJARD, LE 5 NOVEMBRE 2005

Elle a été un temps fort de l'année. Le foyer rural de Vallangoujard, récemment agrandi et modernisé, a permis l'accueil de 170 personnes. L'acuité du thème et la qualité des intervenants qui expliquaient probablement ce succès, avait su, semble-t-il, retenir aussi l'attention de Madame Nelly Olin, Ministre de l'Ecologie et du Développement durable qui nous avait fait l'honneur de répondre à notre invitation.

Prévue à 12 heures, elle est arrivée à la minute près, apparemment satisfaite de trouver un village paisible après une nuit difficile dans sa commune de Garges, livrée aux incendiaires.

Son allocution témoignait de sa connaissance de nos problèmes et de nos efforts pour préserver le Vexin, site inscrit depuis 1972, l'un des plus grands de France.

Nous avons pu constater son intérêt pour les PNR, et particulièrement celui du Vexin dont elle a souligné le rôle incontournable dans la politique de sauvegarde de l'environnement. ainsi que ses remarques positives sur le renouvellement de la charte, en particulier sur l'objectif maintenu de limitation du développement démographique à 0,75% par an. Le renouvellement, actuellement en cours, de la charte du PNR, devrait y concourir en délimitant les zones non urbanisables, les zones d'intérêt paysager majeur et en protégeant un bâti de qualité dans les zones urbaines existantes. La ministre a souligné l'importance de la ratification, le 13 Octobre, par la France de la convention européenne du paysage dont elle reconnaît qu'elle est une composante fondamentale du patrimoine culturel et naturel de l'Europe et un élément essentiel du bien-être individuel et social.

Dans son accueil au ministre notre président Daniel Amiot, a attiré son attention sur le rôle plus important que nous voudrions voir dévolu à l'Inspection Générale des Sites. Ce service de la DIREN, s'appuie sur le travail de 45 Inspecteurs des sites dont le nombre (en moyenne deux par région) et les missions ne sont pas à la hauteur de la tâche qui leur incombe : maintenir la qualité de nos paysages. Le renforcement de leurs pouvoirs, au sein d'un ministère dépositaire de la loi du 2 mai 1930 sur la protection des sites et qui possède des archives, une mémoire, des fonctionnaires hautement qualifiés est une nécessité pour sauvegarder le patrimoine paysager de la France. La ministre a répondu positivement à la demande de notre président de rencontrer son conseiller chargé des sites et paysages.

Dans son intervention, Marc Giroud, Maire de Vallangoujard et Vice-président du PNR, s'est félicité de la reconnaissance de l'identité vexinoise et a attiré l'attention sur la conciliation indispensable, dans la nouvelle charte du PNR, entre le renforcement des objectifs environnementaux et les conditions d'une mixité sociale.

La richesse de la matière du colloque a été soulignée par tous les participants :

Projection grâce à notre matériel de vidéo-projection du film « le Sausseron vu du ciel » réalisé par Patrick Joy. Ce film né d'une collaboration avec les amis du Vexin sera monté, sonorisé et édité en DVD avant l'été. Vous pourrez l'acquérir.

Yvette Dewolf, professeur honoraire de géographie de l'université Paris VII et Vice-présidente du conseil scientifique du PNR, a traité de l'histoire de la structuration des paysages vexinois avec une documentation cartographique remarquable.

Jacques Dupâquier, toujours aussi brillant, a enthousiasmé l'assemblée avec l'histoire du paysage vexinois.

L'après-midi, Anne Fortier-Kriegel, architecte paysagiste, à partir de la loi fondamentale du 2 Mai 1930 sur la protection des sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque, a traité de l'importance de l'approche du paysage comme art de l'aménagement.

Louis Job, professeur en sciences économiques à l'Université de Versailles-St.Quentin en Yvelines, nous a fait découvrir l'intérêt face aux technocrates d'évaluer économiquement le paysage, un bien collectif.

La pause déjeuner a eu tellement de succès, 135 couverts, que la salle du centre aéré de Villeneuve la Garenne, sur la commune de Labbeville à 1,5 kms de la salle de conférence, limitée à 100 couverts, a débordé sur l'auberge du même village dont le propriétaire était notre traiteur.

La réunion a donné l'occasion de remettre aux adhérents la **brochure en quadrichromie "N'abîmons plus le Vexin"** réalisée à l'initiative des Amis du Vexin, avec la participation rédactionnelle de la SVS, sur le modèle de notre guide de restauration. Destinée aux adhérents des deux associations et largement diffusée aux acteurs du bâtiment et de l'immobilier, aux conseils municipaux ..etc., elle a fait l'objet d'une mise sous enveloppe en commun avec les Amis du Vexin renforçant la force de frappe associative tout en bénéficiant d'un tarif postal minoré pour envois en nombre. Les frais postaux pèsent lourd sur les finances associatives.

Création d'un site Internet autonome, <http://sv.sausseron.monclocher.com>, chez un hébergeur spécialisé dans les sites des communes. Ce site a pu être finalisé et mis en place grâce aux compétences et à la disponibilité de Bernard Oberlin. Nous souhaitons que vous le consultiez régulièrement et nous attendons vos suggestions, propositions de messages, d'articles et d'illustrations. Nous allons l'enrichir d'un forum interactif. Il complétera le site commun aux Amis du vexin.

RELATIONS AVEC LES POUVOIRS PUBLICS.

Nous siégeons à la commission des sites : le titulaire est notre président, Daniel Amiot et son suppléant, Pierre Street. Au cours de l'année 2005, la commission s'est réunie trois fois. Le poids des associations présentes dans la commission n'est pas négligeable. Nous avons même enregistré quelques succès, en obtenant la modification ou le rejet de certains projets.

Nous participons aussi régulièrement à la vie du PNR : Nous étions présents toute la journée lors de la fête du PNR le premier dimanche de Juin au château de Villorceaux. Nous avons installé et animé un stand consacré au patrimoine. Ce stand illustré de nombreux panneaux didactiques, réalisés pour certains avec l'aide artistique de Madame Girardin, a permis de nombreux contacts avec les visiteurs et autres exposants et de faire quelques nouveaux adhérents.

Sur la demande de la société organisatrice de la fête, Michel Lanoote avait transféré nos audiovisuels sur DVD : "Emile Henriot, qui es-tu ? ", "Daumier" ainsi que "Les croix du Vexin" afin qu'ils soient présentés en boucle dans une salle de projection fermée.

Sur notre demande, notre ami Jacques Monestier avait accepté de présenter dans une salle réservée aux arts, son extraordinaire prothèse de main et quelques automates transportables. Le public était fasciné. Il était malheureusement impossible que son automate de Daumier, que l'on peut admirer dessinant des "vrais" œuvres du maître chez ses propriétaires Monsieur et Madame Labeau, dans leur restaurant *Ratapoil* à Valmondois, fasse un si long et dangereux voyage.

Participation régulière aux commissions du PNR

Patrimoine,
Environnement,
Economique et sociale
Communication

En qualité de membre permanent du comité de pilotage de la communauté de communes de la vallée du Sausseron, nous avons une concertation régulière avec les maires des communes du Sausseron et de ses abords et sommes vigilants sur le respect et l'application de la charte environnementale de la zone artisanale d'Ennery dont nous souhaitons qu'elle soit un modèle de conciliation de l'économique et de l'écologie.

Sauf exception, nous sommes présents aux petits déjeuners et ateliers, organisés pratiquement chaque mois par l'Agence de l'environnement du Val d'Oise que préside ... Enjalbert et Thierry Sibieude.

Les thèmes riches et variés, sont traités par des intervenants toujours remarquables : biodiversité, élaboration du droit européen de l'environnement, politique de l'eau (qualité des nappes souterraines, forêts, assainissement des eaux usées, protection des captages d'eau potable, épandage des boues d'épuration urbaine en agriculture etc. . .

En ce qui concerne **l'épandage des boues**, signalons que le département de l'Oise a obtenu juridiquement gain de cause pour son refus.

Nous sommes en relation suivie avec **les Archives départementales**, où sont déposés des documents photographiques de la SVS. Nous échangeons avec Agnès Somers, conservateur du patrimoine, des documents et informations.

Nous nous mobilisons également pour répondre aux **enquêtes publiques**, afin de les argumenter de nos désaccords avec plus ou moins de succès comme vous le verrez un peu plus loin.

RELATIONS AVEC LES ASSOCIATIONS ET LES COMMUNES.

Avec Patrick Joy, nous dressons et animons en Mai un stand à la manifestation organisée par l'Association **" les Têtes de l'Art "** à Héréville, hameau d'Arronville : exposition de photos, présentation et diffusion de nos publications ainsi que du livre d'archéologie aérienne de Patrick : "Le passé francilien". A cette occasion nous avons d'intéressants contacts avec les exposants et les visiteurs. Plusieurs adhésions y ont été faites.

Etant donné notre jumelage avec l'Association des Amis du Vexin français, que nous souhaitons poursuivre si vous en êtes d'accord, nos relations sont permanentes. Notre président participe aux réunions mensuelles du dimanche matin à Théméricourt, bureau et comité directeur. Nos objectifs sont communs et les synergies indispensables au renforcement de nos actions.

Toujours dans la même optique de protection de l'environnement, nous sommes présents aux réunions de la **DIRAP (défense des intérêts des riverains de l'aérodrome de Corneilles en Vexin)** et siégeons dans la commission consultative qui se réunit sous la présidence du Préfet. La dernière commission s'est tenue le 3 Octobre dernier pour soumettre à ses membres le projet de révision d'exposition au bruit des communes limitrophes. (**Plan d'exposition au bruit-PEB**)

Il est bien évident que les intérêts des riverains et ceux des aéroclubs, de l'Aéroport de Paris, propriétaire des lieux, ainsi que ceux des entreprises de maintenance des appareils sont totalement contradictoires. Si la limitation à 17 tonnes de tonnage maximum des avions susceptibles d'opérer sur la plate-forme de Pontoise semble acquise, la création d'une zone D exposée au bruit a été rejetée par 17 votants (communes et associations) acceptée par 12 et une abstention.

L'enquêteur public dont les conclusions viennent d'être connues, après avoir souligné dans son rapport le bien fondé de la majorité des oppositions au projet de PEB, conclut par un avis favorable. Ce déni démocratique, comme l'a qualifié Alain Hélin, impose aux associations de donner une suite à cette conclusion inique.

PROJETS 2006

Le premier projet vient de se réaliser : c'est la réglementaire **Assemblée générale** avec ses traditionnels rapports. Pour vous remercier de votre patience vous aurez droit à une conférence sur la Tour du Lay, les sources miraculeuses et la fontaine Saint Robert et à la projection du film de P.Joy.

Edition et diffusion du **Bulletin SVS n° 24, (porté à 56 pages)**, consacré pour partie au colloque de Vallangoujard.

Organisation en novembre 2006 de la **XXIVème Rencontre du Sausseron**, à Auvers-sur-Oise sur un thème concernant : **"L'avenir de l'agriculture et des bâtiments agricoles "**

Adjonction d'images de quelques communes et montage définitif et sonorisation d'un **film de 45 minutes "Le Sausseron vu du ciel"**, projeté en avant première à l'occasion de la "XXIIIème Rencontre". **Edition et diffusion du DVD en 2006. Organisation de séances de projection dans les villages.**

Participation aux journées organisées par l'association "les Têtes de l'Art", en mai à Héréville. Tenue d'un stand SVS avec exposition de photos diffusion de nos publications et documents.

Restauration en collaboration avec la commune d'Hédouville, la Fondation du Patrimoine, le PNR de la Fontaine Saint-Robert (Tour du Lay)

Etude et mise en valeur du gisant de l'église de Ronquerolles sous la direction de Pierre Chalard, architecte des monuments historiques.

Achèvement avec P.F.Joy, du relevé photographique (vues aériennes et au sol) des grandes fermes du Vexin. Réunions d'un groupe de travail avec la participation de J.Cl.Delesne, architecte DPLG, sur le thème : "Présent et avenir des bâtiments ruraux".

Organisation en juin d'un concert en l'église de Ronquerolles

Surveillance et animation du site de l'association : <http://sv.sausseron.monclocher.com>. Création d'un forum.

Membre du comité de pilotage de la "Communauté de communes de la vallée du Sausseron"- Concertation régulière avec les maires des communes du Sausseron et abords.

Participation régulière aux activités du PNR. Siège dans les commissions : Patrimoines, Environnement, Economique et social.

Participation à la fête du PNR (stand avec exposition et projection du "Sausseron vu du ciel")

Participation aux travaux de la Commission des Sites de la Préfecture.

Participation aux Petits déjeuners et Ateliers du Conseil Général

Collaboration avec les Archives départementales : enquêtes sur le terrain et communication de documents de la photothèque de la SVS.

CONCLUSION

Que dire pour conclure ? La SVS se porte bien. Nous totalisons 316 adhérents mais nombreux sont les couples et en fait ce sont plus de 400 personnes qui s'intéressent au patrimoine et à l'environnement dans notre petite vallée du Sausseron. C'est grâce à vos adhésions, à votre présence, à vos remarques et suggestions que vit la SVS, alors merci de continuer à cheminer avec elle et merci pour votre patiente attention.

RAPPORT FINANCIER 2005 (Nicole Guédra, Trésorière)

L'exposé détaillé du bilan financier 2005 et du budget prévisionnel confirment la bonne gestion de l'association. La subvention du Conseil Général de 600€ et celle de la "Communauté de Communes du Sausseron" de 700€ sont pour nous une marque de confiance sur le bien fondé de nos actions et de reconnaissance de la qualité de nos prestations et publications. Les demandes de subvention à la DIREN, sont demeurées vaines depuis le changement de chargé de mission, il y a quatre ans.

RECETTES	EURO	DEPENSES	EURO
En compte BQ POSTE au 01/01/2005	1 090,58	fournitures de bureau	532,35
En compte CAISSE au 01/01/2005	10,00	frais de poste	691,58
Subvention reçue	1 107,35	versement à AVF	1 118,00
		assurance	111,39
Cotisations 2005	3 749,00	frais manifestation et représentation	4 484,37
		Adhésions diverses	115,00
Cotisations reçues par AVF	1 246,50	Bulletins	382,03
		Création Internet	439,00
Dons	283,00	Divers	845,00
Remb. frais au prorata colloque par AVF	407,63	Prise de vue film	400,00
QP vidéo	20,00	Colloque	30
Remb. repas	3 064,00	Albums AVF	180
Ventes brochure	342,13	Versement sur livret	1 500,00
		Solde en notre faveur	491,02
Retrait sur livret	0,00		
TOTAL	11 320,19	TOTAL	11 320,19

Le rapport moral, le rapport financier et les nominations de Claire Houbert et Bernard Oberlin au Conseil d'Administration sont approuvées à l'unanimité.

XXIIIème RENCONTRE DU SAUSSERON (VALLANGOUJARD, 5 novembre 2005) "N'ABÎMONS PAS LE VEXIN"

En présence de Madame Nelly Olin, Ministre de l'écologie et du développement durable, la rencontre a connu un grand succès.

La superbe salle du foyer rural, mise à notre disposition par Marc Giroud, maire du village et président de la communauté de communes du Sausseron, a permis d'accueillir, dans un confort qui a concouru à la réussite du colloque, plus de 170 participants dont 135 au repas.

Parmi les nombreuses personnalités vexinoises présentes on reconnaissait le Secrétaire de la Préfecture, Gérard Claudel, Thierry Sibieude, Philippe Houillon, Philippe Guéroult, Jean-Pierre Bequet, Jacques Tournaire, Madame Machet-Pellé, Stéphane Lucet, Inspecteur des Sites, Thierry Cot, Directeur du PNR, Christian Faliu, Directeur du CAUE 95, Jacques Dupâquier, Michel Tron, Architecte des bâtiments de France et de nombreux acteurs du monde associatif. Tous ont montré, par leur attention et la pertinence des échanges avec les conférenciers, leur attachement à l'environnement vexinois.

Avec l'aide du matériel de vidéo-projection et d'informatique de la SVS, les conférenciers ont pu illustrer leurs propos d'une riche iconographie.

Le film de Patrick.F.Joy "*Le Sausseron vu du ciel*", présenté en avant-première, dans un montage encore provisoire, a inauguré la journée et enthousiasmé la salle. Il va être enrichi de nouvelles vues aériennes et dès que son montage définitif sera réalisé, vous pourrez l'acquérir.

Jacques Dupâquier, Yvette Dewolf, Anne Fortier-Kriegel ont magistralement traité les sujets prévus dans le programme. L'indisponibilité de Xavier Matharan a permis à Louis Job, Professeur en sciences économiques à l'Université Versailles-Saint Quentin en Yvelines, de disposer d'un temps suffisant pour nous faire découvrir la possibilité et l'intérêt d'une évaluation économique des paysages.

Toutes ces interventions, publiées dans le dernier bulletin de la SVS, démontrent à l'évidence que le respect et la mise en valeur des sites et paysages sont un fait économique et culturel fondamental, Cette richesse, unique et fragile, gravement menacée par l'urbanisation galopante des campagnes et l'*artificialisation* irréversible des paysages, laisse, encore trop souvent, les décideurs indifférents.

Dans son accueil à Madame la Ministre, le Président Daniel Amiot a attiré l'attention sur le rôle incontournable de l'Inspection Générale des Sites. Ce service de la DIREN, s'appuie sur le travail de 45 Inspecteurs des sites dont le nombre (en moyenne deux par région !) n'est pas à la hauteur de la tâche qui leur incombe : maintenir la qualité de nos paysages. Le renforcement de leurs pouvoirs, au sein d'un ministère dépositaire de la loi du 2 mai 1930 sur la protection des sites et qui possède des archives, une mémoire, des fonctionnaires hautement qualifiés, devrait jouer un rôle central dans la sauvegarde du patrimoine paysager de la France.

Dans son intervention Marc Giroud, Maire de Vallangoujard et Vice-président du PNR, s'est félicité de la reconnaissance de l'identité vexinoise et a attiré l'attention sur la conciliation indispensable, dans la nouvelle charte du PNR, entre le renforcement des objectifs environnementaux et les conditions d'une mixité sociale.

Dans son allocution (consultable in extenso dans le n° 57 du bulletin des Amis du Vexin ou sur le site Internet de la SVS), Madame la Ministre, a souligné le rôle incontournable des PNR et particulièrement de celui du Vexin, dans la politique de sauvegarde de l'environnement. Avec leurs chartes paysagères, les PNR sont l'armature de la France rurale et les gardiens de la biodiversité.

Le 13 octobre 2005, la France a ratifié la convention européenne du paysage qui modifiera la grille d'analyse des chartes des PNR.

En conclusion, Madame la Ministre a souligné que l'exigence renouvelée de préserver nos paysages ne doit jamais être perçue comme une contrainte, mais bien au contraire comme une opportunité.

OU PASSERA LA FRANCILIENNE ?

Le 19 avril, avait lieu à Auvers sur Oise la séance de débat public, sous l'égide de la Commission Particulière du Débat Public (CPDP) concernant le prolongement de la Francilienne qui doit permettre de réunir Cergy Pontoise à Poissy Orgeval. Cinq tracés ont été imaginés et sont proposés à la réflexion des populations concernées. L'un de ces projets traverserait notre voisinage immédiat (Hérouville, Butry, passage de l'Oise à Auvers,)

Le détail des tracés, les cartes, la description technique du projet sont consultables sur le site : www.debatpublic-francilienne.org. La carte de la réunion du 19 avril donne toutes les images du projet vexinois.

"Dans le Vexin, on ne passe pas ! " C'est sur cette affirmation radicale que le président du Parc Naturel Régional, Gérard Claudel a achevé sa déclaration, prestation qui a suscité l'enthousiasme de rigueur.

Les élus concernés se sont exprimés dans le même sens : cette extension est nécessaire... mais pas par le Vexin. Ce point de vue est étayé par des données objectives - kilométrage deux fois plus important que les autres solutions envisagées, coût beaucoup plus élevé - qui rendent ce tracé dit « tracé nord ouest » ou « tracé violet » difficilement défendable, de l'avis même du maître d'ouvrage.

Si donc « on ne passe pas dans le Vexin », on passe ailleurs, au travers de territoires fortement urbanisés, créant des pollutions de tous ordres, insupportables. On doit cependant noter que l'urbanisation s'est faite et a considérablement augmenté dans des zones d'implantation connues depuis des décennies !

Doit-on prolonger la Francilienne ?

Le vice-président du Conseil Régional d'Ile de France, Michel Vampouille, propose l'abandon de tout projet d'extension, en "orientant les décisions en défaveur du transport routier".

La quasi-totalité des interventions du public vont dans ce sens : réorienter les budgets vers la rénovation du réseau ferré et les transports collectifs.

D'après le rapporteur de la Commission Particulière du Débat Public (CPDP), la question reste ouverte.

Logements sociaux, circulation, pollution, autant de thèmes sensibles parce qu'en impact direct sur notre vie quotidienne. La haute tenue des interventions du public lors de cette réunion prouve la capacité d'une population bien informée à transformer de vieux réflexes de repli en solutions d'avenir.

La Sauvegarde de la Vallée du Sausseron en coordination avec l'association **Auvers, lieu de mémoire (ALN)** participe aux ateliers de réflexion thématique mis en place par le CPDP sur les enjeux environnementaux et paysagers du projet. A ce titre nous possédons le minuscule pouvoir de faire remonter les remarques que nous recevons vers les décideurs.

Les conclusions de la CPDP seront transmises au maître d'ouvrage cet été et une décision prise à l'automne.

RENOUVELLEMENT DE LA CHARTE DU PNR

La rédaction définitive de l'avant-projet de charte du PNR a été décidée à l'occasion de la réunion du 3 avril à Théméricourt en présence des préfets du val d'Oise et des Yvelines.

Certaines des remarques et propositions d'amendement ont été prises en compte. L'association avait proposé plusieurs amendements :

A la suite d'une lettre du 9 mars par laquelle le Président du PNR précisait que l'avis de l'Etat serait sollicité ultérieurement, posant la question de la hiérarchie des normes juridiques, l'association, s'interrogeant sur la valeur juridique des engagements de l'Etat (ont-ils une valeur supérieure à celle de la charte ?) avait proposé de compléter le texte de l'Article 1, page 12 de la charte¹ par :

La compétence exclusive de l'Etat s'attache à(à préciser).....

Celle de la région est(à préciser)

L'association approuvant les dispositions indiquées dans le paragraphe 2 (Axe 1 - Article 2 - page 13) sur la limitation à 0,75% par an de croissance de la population, mais constatant **une contradiction avec le paragraphe 5 acceptant le principe d'une augmentation de 20% de logements sociaux (loi SRU) en demandait la suppression.**

¹ L'avant-projet de charte est disponible au PNR ou peut être consulté sur le site : www.pnr-vexin-francais.fr. L'association dispose de deux exemplaires qui sont à votre disposition.

Nous proposons de compléter l'article 4, page 17/18 par le rappel que **"Toute politique volontariste de l'habitat favorisant la mixité des âges et la diversité sociale doit aller de pair avec une politique de création et le développement d'emplois locaux régionaux"**.

Enfin dans l'article 10 et 11, page 37, nous avons proposé que soit souligné : **"Le rôle fondamental des communes et des Associations dans l'identification et la défense du patrimoine archéologique, historique et du bâti rural"**.

Ces amendements n'ont pas été pris en compte !

Il n'en demeure pas moins que l'avant-projet de charte, qu'il était impératif de boucler dans le délai de prorogation du PNR, afin que ne s'installe pas un dangereux vide juridique, est très satisfaisant.

LA LOI SRU

L'engagement des communes du parc à ne pas dépasser 0,75% de croissance de leur population a été reconduit dans l'avant projet de charte Les communes qui connaissent une croissance démographique supérieure à 0,75% par an calculée depuis 1999 ne doivent pas ouvrir de nouvelles zones constructibles dans leur PLU (plan local d'urbanisme). Par contre il est admis que pour les communes soumises à l'obligation de créer 20% de logements sociaux en location (loi SRU) -Auvers, Butry, Follainville-Dennemont, Nesles-la-vallée, Parmain- l'engagement sur le taux de 0.75% ne peut être tenu. Le PNR avait proposé une mutualisation des 20% afin d'alléger la charge pour les petites communes. Le Préfet a refusé cette disposition au nom de l'application stricte de la loi.

Les inquiétudes sur l'urbanisation des villages et les problèmes posés par l'application de la loi SRU (obligation pour les communes de plus de 1500 habitants ayant le statut d'agglomération urbaine² de disposer de 20% de logements sociaux dans l'ensemble de leur parc de logements) touchent Auvers, Nesles-la-Vallée et Parmain.

On doit regretter que depuis 2000, date de promulgation de la loi, les communes n'aient pas toujours été très prévoyantes et très vigilantes en préemptant dans la mesure du possible les bâtiments susceptibles d'être transformés et ...préservés.

La transformation en logements locatifs de bâtiments anciens, tels les grandes ferme, inadaptée aux méthodes agricoles actuelles et dont l'avenir architectural est sombre, peut faire l'objet de réhabilitation de qualité (HLM, PACT ARIM, OPAH).

On se trouve maintenant dans une situation d'urgence où, comme à Nesles, la solution sera de concentrer les logements sociaux, groupant une population étrangère à la commune et à la ruralité, sans possibilité d'activité professionnelle sur place, ce qui ne paraît pas garantir la mixité indispensable à une bonne intégration.

NOUVELLES DE LA VALLÉE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE DU SAUSSERON

La Communauté de communes va créer un parc d'activités de 23 hectares sur la commune d'Ennery sur l'ancien site de France Télécom. Le projet a pris en compte les contraintes topographiques du site de position dominante dans le paysage. Le projet est accompagné d'une charte de qualité environnementale réalisée par l'atelier 15 et ALTER développement sous le contrôle du PNR. Elle insiste sur le caractère naturel et rural du plateau du Vexin.

En bordure de la zone d'activité de la "chapelle Saint-Antoine" qui couvre 70 hectares dont 23ha pour la zone d'activité du Sausseron, 24 ha seront occupés par une académie de Golf, dont le promoteur est la société Keytee, sur le principe d'un golf compact urbain.

L'étude environnementale a été très soignée. Le site, couvert par des prairies de fauches constituent l'habitat de deux espèces d'orthoptères (criquets, grillons, sauterelles) rares en Ile-de-France : la Decticelle bariolée et le Criquet marginé. Une zone naturelle de 7000 m² favorable aux deux espèces sera préservée. Si le projet a une faible incidence paysagère depuis le plateau ou la rive gauche de l'Oise, l'effet sur la faune sera suivi scientifiquement pendant plusieurs années. Malgré les nombreuses précautions prises, la large anthropisation du lieu pose question au sein d'un PNR.

² Ce statut (1968) définit une zone englobant Paris, la petite couronne et certaines parties de la grande couronne ; Nesles-la-Vallée a été ajouté par L'INSEE en 1975. La définition repose sur la population et la continuité du bâti. On peut s'étonner que Nesles ait été considéré en continuité urbaine avec Parmain et Auvers !

HARAVILLIERS.

Malgré l'opposition d'une partie de la Commission des Sites et les réserves de l'Inspecteur des Sites insistant sur le non-respect des caractères du bourg, constitué de petits hameaux, le projet de ce bâtiment à ossature de bois (mélèze et pin), de facture contemporaine, aussi discutable dans son architecture que dans son implantation isolée dans le site classé des buttes de Rosnes, avait reçu un avis favorable des bâtiments de France. Il est maintenant construit sans respect, semble-t-il, du volet paysager du permis de construire.

"Les amis d'Haravilliers" (tél : 01 30 39 76 72), sont toujours dans l'attente d'un tour de table avec les propriétaires et notre député Philippe Houillon, qui en avait accepté le principe.

A la question récente posée au maire sur le non respect du volet paysager du permis de construire, il leur a été répondu que les haies paysagères avaient été mises en place en novembre 2005. Un constat d'huissier, demandé par l'association et infirmant cette réponse a été transmis au Tribunal administratif.

Rappelons que devant le caractère extensif du statut d'agriculteur attribué aux centres hippiques. Monsieur le Député Philippe Houillon avait, lors d'une séance de l'Assemblée Nationale le 16 novembre 2004, attiré l'attention du ministre de l'agriculture sur les conséquences possibles sur les sites de l'obtention par les possesseurs d'équidés, de permis de construire de maisons d'habitation en zone non constructible.

VALMONDOIS

Le dimanche 18 juin 2006 la SVS organise dans le cadre de la **9ème journée du patrimoine de pays**, sous l'égide de la FNASSEM, sur le thème de **l'eau et des moulins**, une visite du **Musée de la meunerie** et du **moulin Le Roy** chez le maître verrier Michel Guevel.

Le rendez-vous est fixé à 14h30 au musée (moulin de la Naze à Valmondois). Tél. : 06 76 51 70 94

LES GRANDES FERMES, UN PATRIMOINE MENACÉ

Un groupe de travail sur l'avenir du patrimoine architectural agricole, menacé par l'évolution de l'agriculture, a été constitué sous la présidence de Jean-Claude Delesne, architecte DPLG.

Daniel Amiot, Claire Houbert, Micheline Lanoote, Christine de Meaux, Philippe Muffang, Bernard Oberlin, Pierre Street et Jean-Claude Delesne, réunis le 12 mai, ont proposé comme méthode de travail, de recenser les bâtiments dignes d'intérêt en précisant leur statut actuel (sont-ils toujours en exploitation totalement ou partiellement ? état, contact avec les propriétaires...) et de faire des propositions sur les transformations éventuelles et les utilisations possibles. Vos suggestions seront les bienvenues.

SITE INTERNET : <http://sv.sausseron.monclocher.com>

La SVS, toujours présente sur le site multi-associatif des Amis du Vexin, fête la première année de son propre site : <http://sv.sausseron.monclocher.com>. Consultez le souvent et proposez-nous des informations d'intérêt général ou sur la vie de votre village, textes et illustrations.

**UNE DATE À NE PAS OUBLIER :
18 NOVEMBRE 2006 À AUVERS SUR OISE**

**XXIVème RENCONTRE DU SAUSSERON
« QUEL AVENIR POUR LES GRANDES FERMES ET LES
BÂTIMENTS AGRICOLES »**

SI VOUS N'ÊTES PAS À JOUR DE LA COTISATION 2006 OU POUR VOS AMIS

Nom.....

Adresse.....

téléphone/fax/e.mail.....

Cotisation 2006 individuelle....20 € couple....25 € collectivités et associations...31 €

jumelée *Amis du Vexin* individuelle..37 € couple..43 € coll. et assoc....50 €

par chèque bancaire ou CCP 15 546 10 Z Paris à l'ordre S.V.S. – Mairie – 95690 Nesles-la-Vallée